

2014 : changements en Val de Sarthe





Édito

Au premier janvier 2014 la Communauté de communes du Val de Sarthe s'enrichira de trois nouvelles Communes : **Guécélard, Malicorne sur Sarthe et Mézeray**. La population passera ainsi de **20 200** à plus de **26 700** habitants répartie sur **15 Communes**. Cette évolution intervient au terme de trois années d'études et de discussion dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales. Un large consensus s'est dégagé

au sein des conseils municipaux pour accueillir ces Communes qui ont choisi de nous rejoindre.

La nouvelle entité intercommunale ainsi constituée placera le territoire dans le peloton de tête des collectivités sarthoises par sa population et son dynamisme, en termes économique et touristique.

Cette nouvelle entité nous permettra également de mieux répondre aux enjeux et aux défis de demain en termes de développement, d'aménagement du territoire et de services aux usagers :

> **Démographie médicale** : comment mettre en place un projet territorial de santé avec les professionnels, afin d'attirer les jeunes médecins et d'assurer la continuité des soins dans les cinq prochaines années.

> **Transport collectifs** : la constitution d'un pôle métropolitain de 300 000 habitants en Sarthe sur la question des transports devrait permettre la mise en place de nouvelles lignes de bus afin d'offrir une alternative à la voiture pour les déplacements domicile/travail vers Le Mans. L'accès aux gares TER serait amélioré dans le cadre de l'intensification du cadencement en 2017 après la mise en service de la LGV (Ligne à Grande Vitesse).

> **L'accès au très haut débit** : au travers d'un syndicat élargi aux Communautés de communes, le Conseil général souhaite déployer le très haut débit sur l'ensemble du département grâce à la fibre optique. En l'espace d'une génération (20 à 30 ans) la fibre optique serait amenée dans chaque foyer sarthois permettant ainsi l'accès et la sécurité d'un débit au-delà de 100 mégabits.

> **Aménagement du territoire** : les travaux sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) viennent de débiter. Il s'agit pour les collectivités de définir les enjeux de développement et d'aménagement du territoire dans un contexte plus contraint : économie des espaces agricoles, densification des bourgs, préservation des zones humides et de la biodiversité. Demain, la gestion de l'urbanisme deviendrait intercommunale.

Dans un contexte économique morose et de fonds publics plus rares, tous ces enjeux rendent plus complexes la politique locale et les décisions à prendre. Mais ils rendent plus passionnant encore le rôle des élus et leur engagement au service de la population. Lors des prochaines élections municipales la loi électorale change. Dans les Communes de 1 000 habitants et plus, les délégués communautaires seront élus au suffrage universel direct dans le cadre d'un scrutin de liste paritaire. La prochaine assemblée communautaire sera donc plus féminine. Cette disposition devrait apporter une respiration démocratique nouvelle dans la gestion du territoire et la prise de décision, ainsi qu'une légitimité de plus grande portée par le suffrage universel.

Philippe Girardot

Président de La Communauté de communes du Val de Sarthe

SOMMAIRE

ici des ressources pour

S'ÉPANOUIR

3 à 10

Schéma de développement communautaire : le bilan 2008/2013

Du mouvement dans le personnel de la Communauté de communes

2014 : Une avancée démocratique pour l'élection des conseillers communautaires

Du matériel d'occasion sur le site webencheres.com

Budget 2013 : 13 millions d'euros

Création d'un Pôle Métropolitain

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Vallée de la Sarthe

ici des ressources pour

DÉVELOPPER

11

Service emploi : des conseils de proximité

ici des ressources pour

SE DÉVELOPPER

11 à 13

Accueil de Lucie Chalubert au service économie

Parc d'Activités des Noës à Spay : Démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme®

« 500 projets pour un territoire »

Passage de témoin chez AVENPLAST

LTR Industries fête ses 50 ans

ETCE, nouvelle entreprise à la pépinière

ici des ressources pour

SE LOGER

14

Le projet de logements sociaux BEPOS (Bâtiment à Énergie Positive) présenté aux artisans

Les projets en cours

ici des ressources

A PRÉSERVER

15 à 16

Voirie : Une gestion raisonnée des chemins en pierre

Trop d'incivilités aux conteneurs de tri sélectif

2013 : à nouveau une baisse de 5 % de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

ici des ressources pour

GRANDIR

17

La recherche d'une assistante maternelle, quelles démarches ?

ici des ressources pour

S'ÉCLATER

18 à 19

Cet été, faites le plein d'activités pour vos enfants !

Le Festi'Val de Sarthe #5

ici des ressources pour

MUSIQUER

20

L'École de Musique pour apprendre à jouer ensemble

Ouverture d'une classe de MAO à la rentrée scolaire

ici des ressources pour

DÉCOUVRIR

21

Du nouveau sur les pratiques artistiques en Val de Sarthe

La 5^{ème} saison de l'île MoulinSart promet encore de belles surprises

ici des ressources pour

CRÉER

22

Un artiste à la rencontre des établissements scolaires et des accueils de loisirs

Expo d'été au Centre d'art

2^{ème} édition pour l'accueil d'étudiants de l'école des Beaux-arts de Tours, Angers et Le Mans

ici des ressources pour

S'ÉPANOUIR

23

Commune à la Une Fercé sur Sarthe

Schéma de développement communautaire : le bilan 2008/2013

Au début de ce mandat, les élus communautaires, les conseillers municipaux intéressés, des partenaires (CAF de la Sarthe, Direction Départementale des Territoires...) ont élaboré le schéma de développement communautaire déterminant les principales orientations de l'action de la Communauté de communes pour la période 2008-2013. Ces orientations débattues collectivement, facilitent le consensus local entre les Communes, la Communauté de communes et permettent d'établir des liens entre le développement économique, le développement social et culturel.

Environnement / Voirie



Principaux projets programmés et investissements réalisés de 2008 à 2013

Avancement des projets

Mettre en place plus de Points d'Apport Volontaire (PAV) et en améliorer l'entretien	PAV : 32 en 2008 / 52 en 2012 (dont 9 sur la Commune de Spay) Composteurs individuels : 1 957 en 2008 / 2 106 en 2012 L'entretien des PAV est confié aux Communes avec une rémunération
Réfléchir au ramassage du tri sélectif en porte à porte	Etude réalisée en 2009/2010 avec comme conclusion le maintien de la collecte du tri sélectif en PAV
Réaliser les diagnostics des installations d'Assainissement Non Collectif existantes	En cours depuis 2010 avec la réalisation de 951 diagnostics sur 8 Communes. En 2013, diagnostic sur les Communes de Souigné Flacé, Chemiré le Gaudin, La Suze sur Sarthe
Améliorer la sécurité de tout le réseau routier	Depuis 2010, la Communauté de communes est compétente sur la voirie hors agglomération. Elle investit chaque année entre 200 000 € et 300 000 € dans l'amélioration du réseau routier communal

Social



Principaux projets programmés et investissements réalisés de 2008 à 2013

Avancement des projets

Etudier la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale par une étude sur l'Analyse des Besoins Sociaux	L'Analyse des Besoins Sociaux du territoire a été réalisée en 2011/2012 – Elle préconise comme domaine d'action prioritaire l'enfance/jeunesse
Renforcer les plages d'ouverture du multi accueil (crèche/halte-garderie)	Réalisé en 2010 avec la création des nouveaux locaux communautaires à La Suze sur Sarthe
Organiser une journée festive regroupant les accueils de loisirs du territoire	Réalisé depuis 2009 avec le Festi'Val de Sarthe en juillet
Ouvrir un accueil de loisirs sans hébergement en août pour tous les enfants de 3/11 ans	Réalisé en août 2012, avec 4 sites d'implantation : Louplande, Parigné le Pôlin, Roëzé sur Sarthe et Spay. 201 enfants ont participé, provenant du Val de Sarthe et de 5 Communes extérieures.
Réfléchir à une offre d'accueils de loisirs sans hébergement en juillet, sur les petites vacances et les mercredis pour les enfants de 3/11 ans	Etude en 2013
Soutenir l'implantation de l'antenne des Restos du cœur à La Suze sur Sarthe	Réalisé en 2009 avec l'octroi d'une subvention pour la création et une subvention annuelle de fonctionnement



Culture / Tourisme

Principaux projets programmés et investissements réalisés de 2008 à 2013

Avancement des projets

Créer un office de tourisme	Etude lancée en 2012 par l'Association de Développement pour le Tourisme en Vallée de la Sarthe, décision au 2 ^{ème} semestre 2013
Construire une guinguette sur le site de l'île MoulinSart à Fillé sur Sarthe	Réalisée en 2010 et 2011 / Mise en place d'une délégation de service public avec l'association la Flambée de l'Epau pour 6 ans
Favoriser les événements culturels sur le territoire : création du centre d'art, médiation en direction des écoles et des accueils de loisirs	Centre d'art ouvert en 2009 sur l'île MoulinSart à Fillé sur Sarthe, actions de médiation en direction des scolaires et des accueils de loisirs. Création d'un événement sur l'art contemporain : <i>After Puls'Art</i>
Construction d'un établissement artistique Consolider les pratiques artistiques présentes sur le territoire et en harmoniser l'accès Enrichir l'offre de lecture sur le territoire en développant un réseau de bibliothèques	Etude en cours, ouverture programmée pour fin 2015/début 2016 à La Suze sur Sarthe d'un établissement artistique : enseignement musique, danse et activités théâtre et arts plastiques Le développement d'un réseau de bibliothèques sur le territoire n'est pas retenu comme action prioritaire

Habitat / Aménagement de l'espace

Principaux projets programmés et investissements réalisés de 2008 à 2013

Avancement des projets

Réaliser un Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) / Thèmes concernés : les transports, la mobilité, l'habitat, les zones d'activités (agricoles, économiques, artisanales, commerciales), les espaces naturels, ...	Etude lancée en 2012 sur le Pays Vallée de la Sarthe / Fin de l'élaboration du SCOT programmée en 2014
Créer des réserves foncières et réaliser des logements locatifs/en accession à la propriété sociaux	Depuis 2008 : - création de 6 logements à Etival lès le Mans - en cours plus de 35 logements sur les Communes d'Etival lès Mans, Fillé sur Sarthe, Roëzé sur Sarthe, Voivres lès le Mans - en projet plus de 20 logements : Fercé sur Sarthe, La Suze sur Sarthe, Voivres lès le Mans
Créer des logements d'accueil d'urgence / Etudier des structures pour le relogement des personnes âgées	Projet considéré comme non prioritaire suite aux conclusions de l'Analyse des Besoins Sociaux du territoire
Mettre en œuvre une Opération de Rénovation Énergétique et Thermique de l'habitat à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe. Aide aux particuliers / Informer sur les nouvelles énergies	Programme conduit par le Pays Vallée de Sarthe avec mise en place de permanences infos énergie, l'action défi énergie...



Administration générale

Principaux projets programmés et investissements réalisés de 2008 à 2013

Avancement des projets

Créer un lieu de services pour les habitants du territoire	Ouverture de l'espace communautaire en août 2010 à La Suze sur Sarthe : Multi-accueil, Relais Assistantes Maternelles / Espace Emploi / Mission économique...
Inscrire le développement durable comme un axe stratégique du territoire et le décliner dans toutes les actions et services communautaires	Réalisation d'un bilan carbone en 2011
Etendre le territoire intercommunal	1 ^{er} janvier 2011 entrée de la Commune de Spay / 1 ^{er} janvier 2014 entrée des Communes de Guécélar, Malicorne sur Sarthe et Mézeray



Economie / Emploi**Principaux projets programmés et investissements réalisés de 2008 à 2013****Avancement des projets**

Créer une zone d'activité à Spay « Les Noës » (7 hectares) avec une approche environnementale	Etude lancée en 2012, travaux programmés pour 2014 et 2015
Conduire une réflexion sur l'implantation d'un hôtel d'entreprises et construction de celui-ci	Etude lancée en 2013
Créer et aménager une ZAC à Voivres lès le Mans	Projet sans suite après concertation (réunion publique, conseil municipal)
Maintenir, développer les activités du territoire	Finalisation des zones d'activités Actival à Voivres lès le Mans et Val de l'Aune à Roëzé sur Sarthe / Réalisation de quatre bâtiments d'accueil pour les entreprises sur la ZA du Val de l'Aune à Roëzé sur Sarthe / Participation à la création du club d'entreprises / Participation au prêt participatif de développement mis en place par le Conseil général et OSEO
Renforcer l'espace emploi	Reprise en 2010 des services de l'association ADESS, le service emploi intègre l'Espace communautaire à La Suze sur Sarthe / Développement des permanences de la Mission locale de l'agglomération mancelle pour les jeunes demandeurs d'emploi
Travailler sur les formations et les freins à la mobilité	Mise en place des « cafés métiers » permettant de découvrir les métiers du territoire (bâtiment, commerce, services à la personne,...) / Location de scooters

Du mouvement dans le personnel de la Communauté de communes



Merci à... **Monique Goulvent**

Monique Goulvent a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mars 2013. Sarthoise d'origine et issue d'une famille nombreuse, mère de 3 enfants, elle prenait toujours son vélo ou sa mobylette pour se rendre au travail. Elle a débuté sa carrière à la Maison de retraite de Vallon sur Gée, puis a été salariée de l'ADESS. Elle a participé à une formation avec des agents de mairies, « Se professionnaliser dans l'entretien de locaux » et a rejoint la Communauté de communes en janvier 2011, comme Adjoint technique pour l'entretien des locaux modulaires.

Monique Goulvent et son mari seront tous les deux retraités cet été. Nous leur souhaitons une bonne retraite et de très beaux voyages en camping-car !

Bienvenue à... **Edith Lemièrè**

Venue de la Ville d'Alençon où elle a travaillé 4 ans au sein des services communication et culture, Edith Lemièrè a rejoint la Communauté de communes du Val de Sarthe le 1^{er} mars 2013, à temps plein, comme nouvelle chargée de communication. Ses missions sont de développer les outils de communication (ce bulletin, les affiches, les plaquettes des services...) et de promouvoir la Communauté de communes.



DOSSIER

2014 : Une avancée démocratique pour



Lors des prochaines élections municipales de 2014, vous élirez les **conseillers communautaires en même temps que les conseillers municipaux. Comment cela va-t-il se présenter ?**

Si votre Commune compte :

> 1 000 habitants et plus, soit 11 Communes sur 15 à la Communauté de communes du Val de Sarthe (Etival lès le Mans, Fillé sur Sarthe, Guécélard, Louplande, Malicorne sur Sarthe, Mézeray, Parigné le Pôlin, Roëzé sur Sarthe, Spay, La Suze sur Sarthe, Voivres lès le Mans), **vous élirez directement (au suffrage universel) pour la première fois les conseillers communautaires.**

En pratique, sur le même bulletin de vote, vous aurez deux listes distinctes.

Les principales caractéristiques de ce vote seront les suivantes :

- Pour chaque liste (municipale et communautaire) le vote s'effectuera au scrutin de liste, paritaire (alternance obligatoire d'un homme et d'une femme),
- Les listes devront être complètes pour être validées,
- Pour que le bulletin de vote soit pris en compte les listes ne devront être ni rayées ni contenir un signe distinctif.

Exemple pour une Commune de 1 800 habitants	
Election municipale	Election communautaire
1. Monsieur	1. Monsieur
2. Madame	2. Madame
3. Monsieur	3. Monsieur (conseiller en réserve en cas de vacance de poste)*
4. Madame	
5. Monsieur	
6. Madame	
7. Monsieur	
8. Madame	
9. Monsieur	
10. Madame	
11. Monsieur	
12. Madame	
13. Monsieur	
14. Madame	
15. Monsieur	
16. Madame	
17. Monsieur	
18. Madame	
19. Monsieur	

**Le nombre de candidats aux sièges de conseillers communautaires par Commune est augmenté d'1 si le nombre est inférieur à 5 et de 2 si le nombre est égal et supérieur à 5. Cette « réserve » de conseiller(s) communautaire(s) permet de pourvoir au remplacement de poste(s) vacant(s).*



l'élection des conseillers communautaires

Le nombre de conseillers municipaux et de conseillers communautaires est variable selon le nombre d'habitants de votre Commune (voir tableau ci-contre).

Si votre Commune compte :

> **Moins de 1 000 habitants** (4 Communes sur 15 : Chemiré le Gaudin, Fercé sur Sarthe, Saint Jean du Bois, Soulligné Flacé), **les conseillers communautaires seront désignés par le conseil municipal de votre Commune.**

La désignation des conseillers communautaires s'effectue dans « l'ordre du tableau » fixé pour le conseil municipal soit le Maire, puis les Adjoint, puis les conseillers municipaux.

Ainsi, pour ces 4 Communes de moins de 1 000 habitants, dont le nombre de conseillers communautaires est fixé à 2, le Maire et le 1^{er} Adjoint seraient retenus. Concernant l'élection des conseillers municipaux, les candidats devront obligatoirement être déclarés (en Sous-Préfecture ou Préfecture) pour être élus.

Communes	Nombre d'habitants	Nombre de conseillers municipaux/Commune
Chemiré le Gaudin, Fercé sur Sarthe, Parigné le Pôlin, Saint Jean du Bois, Soulligné Flacé, Voivres lès le Mans	500 à 1 499	15
Etival lès le Mans, Fillé sur Sarthe, Louplande, Malicorne sur Sarthe, Mézeray	1 500 à 2 499	19
Guécélard, Roëzé sur Sarthe, Spay	2 500 à 3 499	23
La Suze sur Sarthe	3 500 à 4 999	27

Communes	Nombre d'habitants	Nombre de conseillers communautaires/Commune
Chemiré le Gaudin, Fercé sur Sarthe, Fillé sur Sarthe, Louplande, Malicorne sur Sarthe, Mézeray, Parigné le Pôlin, Saint Jean du Bois, Soulligné Flacé, Voivres lès le Mans	0 à 1 999	2 (+ 1)
Etival lès le Mans, Guécélard, Roëzé sur Sarthe, Spay	2 000 à 3 999	3 (+ 1)
La Suze sur Sarthe	4 000 à 5 999	4 (+ 1)
Composition du conseil de communauté en mars 2014 (pour 15 Communes)		36
		Actuellement : 44 titulaires 44 suppléants

EN BREF

Du matériel d'occasion sur le site webencheres.com



La Communauté de communes et ses Communes membres mettent en vente aux enchères du matériel d'occasion sur le site <http://webencheres.com>. Ce site couvre toutes les régions de France. Les achats peuvent être effectués par des particuliers, des collectivités, des associations ou des professionnels.

Budget 2013 : 13 millions d'euros

(Budgets : Général, Environnement, Assainissement non-collectif)

Le budget fixe pour l'année 2013 les activités et les investissements de chaque compétence communautaire. Comme le mentionnait le Président de la Communauté de communes lors des vœux communautaires de janvier dernier : « Pour les élus que nous sommes l'année 2013 marquera la fin du mandat, (...) douze mois, donc, pendant lesquels il serait prudent de ne rien faire, (...) c'est pourtant la voie inverse que je vous invite à emprunter. Car tous les sujets que nous aurons à traiter en 2013 engageront l'avenir du territoire ».

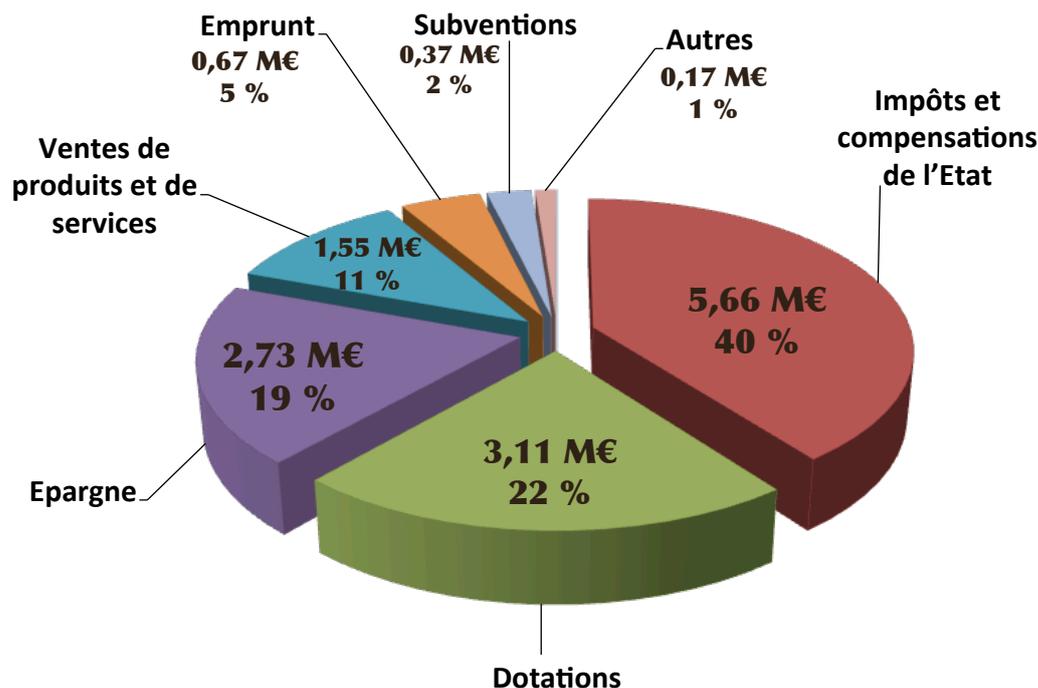
Il mentionnait alors les principaux dossiers en chantier pour 2013 : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le projet d'établissement artistique, le développement de la compétence enfance-jeunesse, l'étude de la zone tertiaire des Noës à Spay, les discussions avec les professionnels de santé sur la démographie médicale, l'arrivée de nouvelles Communes, Guécélard, Malicorne sur Sarthe et Mézeray, le développement d'une plus grande solidarité financière et fiscale entre les Communes et la Communauté de communes.

Ces projets se traduisent dans le budget primitif 2013.

Comment sont réparties les dépenses ?

Dépenses (réelles)	Million d'euros	pour 100 euros dépensés, la CDC consacre...	Principaux projets 2013
Reversement aux Communes	5,07	38,98	Fonds de concours pour les Communes de Chemiré le Gaudin, Fercé sur Sarthe, La Suze sur Sarthe/ Instauration d'une Dotation de solidarité communautaire
Administration générale	1,56	12,02	Acquisition et aménagement d'un bâtiment à Roëzé sur Sarthe pour la création des services techniques communautaires / Etude pour un pacte financier et fiscal entre les Communes et la Communauté
Environnement	2,04	15,71	Construction d'un local pour les déchets électriques / Acquisition d'un tracteur, de composteurs et conteneurs, de matériel de contrôle pour l'assainissement non collectif / Signalisation PAV et déchetterie
Voirie	0,76	5,83	Programme de 202 000 € de rénovation des voies : Louplande VC22, Voivres lès le Mans VC3, Chemiré le Gaudin VC 39, St Jean du bois VC25...
Habitat	1,26	9,68	Acquisition, conception et viabilisation de terrains pour la construction de logements sociaux : nouveaux programmes à Etival lès le Mans, Louplande, La Suze sur Sarthe
Economie	0,09	0,72	Les principales dépenses de l'économie font l'objet de budgets à part pour un montant de 747 000 €
Social (Petite enfance / Enfance - Jeunesse / Autres)	0,69	5,28	Etude sur l'évolution des compétences enfance/jeunesse
Culture / Enseignement	0,72	5,52	Etude pour la création d'un établissement artistique à La Suze sur Sarthe / Interventions artistiques (arts plastiques) dans les écoles du territoire
Tourisme	0,63	4,88	Ile MoulinSart à Fillé sur Sarthe : reconfiguration du pont pour l'accès aux cars, création d'un parking cars, mise en place d'une scénographie au moulin...
Charges financières	0,18	1,38	
Total	13	100	

D'où vient l'argent ?



Maintien de la fiscalité entreprise et ménage en 2013

	Taux	Produit prévisionnel
Contribution Foncière des Entreprises	23,65 %	1 740 404 €
Taxe d'Habitation (ex part départementale)	10,07 %	1 756 409 €
Taxe sur le Foncier non Bâti	1,78 %	19 349 €

EN PROJET

Création d'un **Pôle métropolitain**

Contactée par le Pays du Mans (*Communauté Urbaine Le Mans Métropole et Communautés de communes : Antonnière, Bocage Cénomans, Orée de Bercé Bélois, Portes du Maine, Rives de Sarthe, Sud Est du Pays Manceau*), la **Communauté de communes du Val de Sarthe a l'opportunité de participer à la création d'un Pôle métropolitain.**

> Qu'est-ce qu'un Pôle métropolitain ?

Un regroupement de Communautés formant un ensemble de plus de 300 000 habitants (Communautés mentionnées ci-dessus auxquelles serait associée la Communauté de communes des Brières et du Gesnois), avec une collectivité qui compte plus de 150 000 habitants.

> Pour quoi faire ensemble ?

Réaliser des actions dans les domaines :

- Du développement des infrastructures et des services de transport.
- D'aménagement de l'espace par la coordination

des schémas de cohérence territoriale

La Communauté de communes est sur le principe favorable à la création du Pôle métropolitain ayant les compétences suivantes :

- Développement des infrastructures et des services dans le domaine des transports et des déplacements,
- Réflexion commune et solutions coordonnées à la question de la démographie médicale,
- Développement de la coopération entre les Schémas de Cohérence Territoriale (Pays du Mans, Pays Vallée de la Sarthe, Pays du Perche Sarthois).

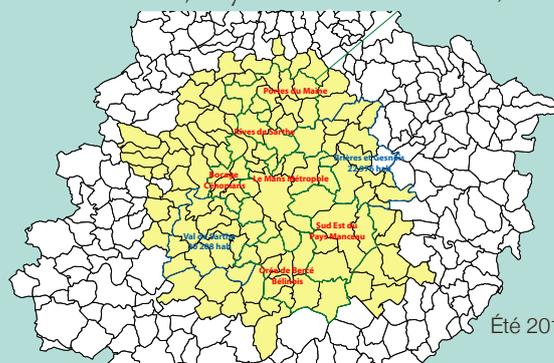


Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Vallée de la Sarthe

Dans le bulletin communautaire n°22, vous était présentée la démarche du SCoT du Pays Vallée de la Sarthe (62 Communes du Sud/Sud-ouest de la Sarthe réparties sur cinq Communautés de communes, soit environ 73 000 habitants) dont la Communauté de communes est partie prenante.

Aujourd'hui, la première étape d'élaboration du SCoT est lancée avec la réalisation d'un diagnostic territorial. Les premiers enseignements de ce diagnostic mettent en évidence pour le Pays Vallée de la Sarthe :

> **Une croissance démographique** (période 1999-2009) **importante mais diffuse.** Cette augmentation est alimentée par des flux migratoires (arrivées et départs) et un solde naturel (naissances et décès) positifs. Il est constaté une baisse de la taille moyenne des ménages.

> **Un territoire attractif pour les jeunes ménages** grâce à sa bonne desserte (routes, réseau ferré) et sa situation centrale entre trois aires urbaines, Angers / Laval / Le Mans.

> **Un territoire à la fois résidentiel** (maisons individuelles) **et créateur d'emplois. Une forte présence des emplois industriels avec 33% des effectifs contre seulement 16% en France.** Ce caractère industriel est un trait fort de l'identité locale, mais il s'étiole depuis quelques années (exemple de la mécanique). S'y ajoute une montée en puissance du tertiaire. Le taux d'activité de la population est ainsi supérieur à la moyenne nationale.

L'offre commerciale est concentrée et limitée sur trois pôles : Sablé sur Sarthe – Solesmes, Loué - Brûlon et La Suze sur Sarthe. L'évasion commerciale est forte

vers des pôles urbains plus importants.

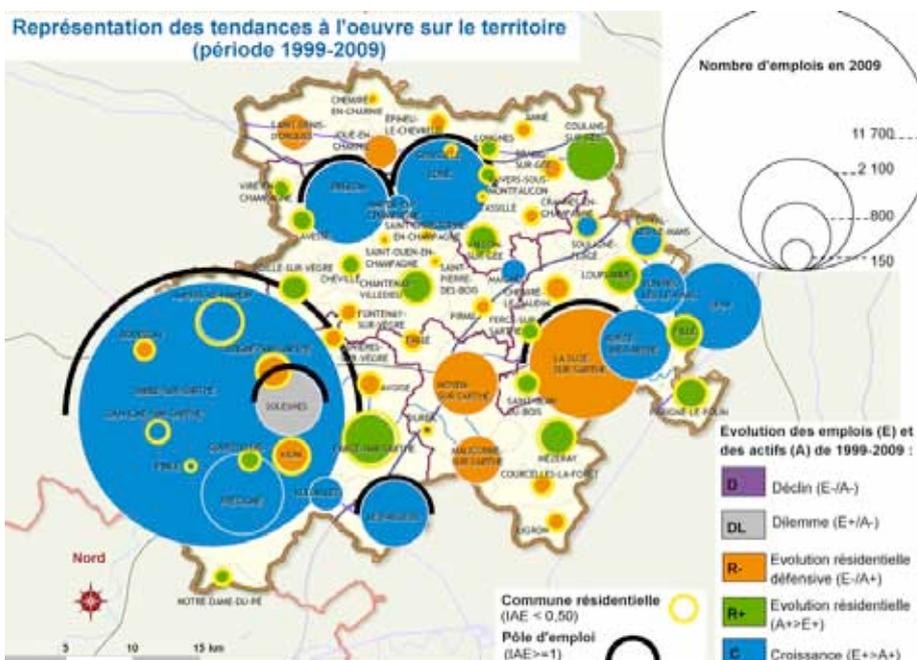
> Autre trait marquant du Pays : **un système agricole productif important et diversifié** (polyculture et poly-élevage) qui marque le paysage par sa structure bocagère, détient les clés du foncier et constitue le socle de l'activité industrielle (agroalimentaire).

> **Le potentiel écologique du Pays est élevé** (vallées, milieux bocagers, boisements) **mais fragilisé par différentes pressions** (urbanisation) **ou les infrastructures** (LGV). Combiné à un remarquable patrimoine bâti, préservé et valorisé, sans compter d'autres atouts comme la navigation sur la Sarthe ou bien encore la tradition faïencière du Malicornais, **cet aspect environnemental favorise un tourisme qui s'affirme de plus en plus comme une activité économique à part entière.**

En résumé, le territoire du Pays Vallée de la Sarthe est attractif, en développement et constitué d'entités relativement différentes les unes des autres sans être pour autant en opposition. Cette diversité peut être une force, à condition qu'elle rime avec complémentarité et cohésion.

Prochaine étape de l'élaboration du SCoT : le choix des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), à savoir la stratégie politique qui influera sur l'avenir du territoire pour 15 à 20 ans. Fin 2013, des expositions et réunions publiques seront organisées pour associer à la réflexion la population, directement impactée par les options à prendre.

> plus d'infos sur : <http://scot-pays-vallee-de-la-sarthe.proscot.fr/>





Service emploi : des conseils de proximité

Sabrina, 34 ans, bénéficie d'un accompagnement individuel du service emploi du Val de Sarthe depuis février 2013. Elle nous explique son parcours et comment le service emploi l'aide à s'orienter vers son métier passion : la logistique.

Quel est votre parcours ?

Après un Bac professionnel de vente, j'ai effectué plusieurs missions en Intérim et en CDD (Contrat à durée déterminée) : agent de production, conseiller clientèle, employée de libre service... Lors de ma dernière expérience dans une usine de fabrication de couettes et oreillers au Mans, j'ai découvert les métiers de la logistique qui me passionnent réellement.

Pourquoi avez-vous poussé la porte du service emploi ?

Je suis venue ici pour m'inscrire à un atelier de recherche d'emploi, animé par Pôle Emploi. J'ai ensuite été reçue par la responsable du service emploi. Nous avons analysé mon parcours et étudié une piste de formation en Congé Individuel de Formation (CIF) pour les CDD.

Quels soutiens avez-vous reçus pour mener votre projet de formation ?

J'ai été orientée vers un centre de formation du Mans qui propose un diplôme d'état de technicien supérieur en méthodes et exploitations logistiques. Le service emploi m'a aidée à définir mon projet professionnel

et à construire mon dossier de demande de prise en charge de cette formation auprès du FONGECIF*. Si mon dossier est validé, je pourrais réaliser cette formation en alternance pendant un an.

Et dans votre recherche d'emploi ?

J'ai obtenu de véritables conseils pour être autonome dans la rédaction de mon CV et de mes lettres de motivation. J'ai appris des techniques de recherche sur Internet et en direct sur la cyber-base. Peu à l'aise lors des entretiens d'embauche, j'ai bénéficié de mises en situation très réalistes, notamment avec un intervenant du secteur industriel.

Où en sont vos démarches aujourd'hui ?

Un conseiller m'a orientée vers une entreprise de connectique, à Champagné. Aujourd'hui, après avoir rencontré le responsable logistique, je sais que mon profil correspond mais qu'il n'y a pas encore de poste libre. J'attends également d'autres réponses suite à différentes prises de contact.

* organisme de gestion des fonds de formation de certaines entreprises (plus d'infos sur www.fongecif-pdl.fr).

EN BREF

Accueil de Lucie Chalubert **au service économie**

Étudiante en Master II « Analyse des Politiques économiques », spécialité « économie du développement local et de l'emploi » à l'institut d'Économie et de Management de Nantes, elle effectue un stage de 5 mois au service économie.

Sa mission est de réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité d'une pépinière d'entreprises, ainsi que d'effectuer une enquête sur les emplois et compétences existants dans les entreprises de plus de 10 salariés de la Communauté de communes.



Parc d'Activités des Noës à Spay

Démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme®

L'Approche Environnementale de l'Urbanisme est une démarche proposée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), afin de permettre de réduire l'impact environnemental des nouveaux projets urbains. La Communauté de communes a choisi d'adopter cette démarche pour l'aménagement du nouveau Parc d'Activités des Noës à Spay. Elle vise à :

- approfondir la réflexion sur les questions environnementales, dès les études préalables aux aménagements
- associer les personnes susceptibles d'enrichir le projet.

Un groupe de travail a ainsi été créé : entreprises riveraines du site, acteurs socio-économiques (Chambre de Commerce et d'Industrie, Sarthe Développement, Pays Vallée de la Sarthe, CAUE) et élus. Ce groupe travaille sur la qualité du paysage, la gestion des déplacements, l'utilisation de l'espace, la préservation des ressources... Il doit proposer des outils permettant à terme un fonctionnement durable du Parc d'Activités.

Cette démarche a obtenu le soutien financier du programme européen Leader.

« 500 projets pour un territoire »

Nouveau dispositif d'aide aux entreprises

La Région des Pays de la Loire met en place une nouvelle aide financière permettant de subventionner des projets d'investissement collectif (portés par au moins 2 structures), d'un montant compris entre 4 000 et 50 000 € HT. Le montant de la subvention est de 50 % de l'investissement (plafonné à 25 000 €). Pour les projets dont le montant est supérieur à 50 000 € HT, un système de prêt bonifié pourra être mis en place.



Les structures éligibles sont les PME ou TPE de la Région (industrielles, de services, artisanales, touristiques, commerciales, agricoles ou de l'économie sociale et solidaire), et les associations, si elles ont une activité marchande.

Les projets proposés doivent permettre une progression significative de l'activité des entreprises. Il peut s'agir d'un investissement commun matériel (acquisition d'un équipement, machine...) ou immatériel (brevet, logiciel, site internet, stands, supports de communication...).

Pour plus de renseignements et pour vous accompagner dans le montage du dossier de demande :
Service économie de la Communauté de communes :
tél : 02 43 83 51 12
ou e-mail : economie@cc-valdesarthe.fr

ACTU

Passage de témoin chez AVENPLAST

Michel CORMIER, créateur de l'entreprise AVENPLAST, implantée sur la zone d'activités de la Bodinière à Roëzé sur Sarthe, et ancien locataire de la pépinière, passe la main à ses deux fils Sébastien et Jérôme. L'entreprise de 5 salariés est spécialisée dans la chaudronnerie plastique (pliage, soudage, collage, formage à chaud par étuve) et connaît un développement continu. Un projet d'agrandissement du bâtiment est envisagé.

Avenplast, tél : 02 43 88 79 83
www.decoupe-plastique.fr



ci-contre : Sébastien Cormier

LTR Industries fête ses 50 ans

Ses installations imposantes sont visibles par les automobilistes empruntant la route départementale en direction d'Arnage. Pourtant, peu de personnes connaissent réellement l'activité de l'entreprise.

LTR Industries fait partie du groupe Schweitzer Mauduit International, leader mondial dans la fourniture de composants techniques pour l'industrie du tabac (papier pour cigarettes) et d'autres industries spécialisées.

Installé à Spay depuis 1963, ce site industriel comptant environ 400 emplois, est spécialisé dans la production de tabac reconstitué selon un procédé qui se rapproche des techniques utilisées dans l'imprimerie. L'entreprise dispose ainsi d'un savoir-faire unique. Elle

est aujourd'hui le leader mondial de son activité, et exporte plus de 80 % de sa production.

Les grands groupes cigarettiers fournissent à LTR les restes des feuilles de tabac non utilisés (nervures, morceaux de limbes issus du battage du tabac...). L'entreprise reconstitue alors ces résidus en tabac (d'où le nom de l'entreprise : Le Tabac Reconstitué).

Au cours des ans, le site a connu un développement important et compte aujourd'hui 3 lignes de production. Il intègre également un centre de recherche et développement de 35 personnes, travaillant pour l'ensemble du groupe. L'entreprise est en effet engagée dans une démarche d'innovation constante.

Pour célébrer ses 50 ans, des portes ouvertes ont été organisées en mai pour les partenaires, les salariés et leurs proches.

ETCE, nouvelle entreprise à la pépinière

La pépinière d'entreprises, située Zone d'Activités de la Bodinière, à Roëzé sur Sarthe, accueille une nouvelle venue depuis février 2013 : ETCE, spécialiste de l'équipement et de l'aménagement tout corps d'état.

Forte d'une expérience de 18 ans au sein d'une entreprise d'équipement industriel, Angélique Boblet a choisi de créer sa propre entreprise : ETCE. A la recherche d'un local et d'un lieu de stockage à proximité du Mans, Angélique Boblet s'est tournée vers la Communauté de communes. Obtenant rapidement une proposition d'installation dans la pépinière d'entreprises, elle a pu lancer sa société dès le mois de février.

ETCE développe son savoir-faire familial vers un nouveau marché : l'équipement tout corps d'état, principalement pour l'aménagement de magasins. Electricité, carrelage, peinture, chauffage, climatisation, plomberie, sanitaires, placo-plâtre, bardage, enseigne... la société répond aux différents

besoins et corps de métiers du bâtiment. Les derniers chantiers pris en charge par l'entreprise sont par exemple l'agencement d'un magasin commercial à Saint Malo, ou encore l'aménagement de concessions pour un groupe automobile. Ses clients sont répartis sur toute la France. ETCE peut également répondre aux demandes de particuliers, pour des chantiers qui dépassent le cadre d'intervention des artisans locaux.



ci-dessus : Angélique Boblet

Le projet de logements sociaux BEPOS à Etival lès le Mans présenté aux artisans

Les directives issues du Grenelle de l'environnement impactent fortement le secteur du bâtiment, afin de respecter les nouvelles exigences issues de la réglementation thermique 2012.

Le chantier de construction des logements sociaux Sarthe Habitat au Champ de la Croix, à Etival lès le Mans, a ainsi été utilisé comme support d'une action de sensibilisation en direction des professionnels du bâtiment et notamment des artisans. Ces derniers vont en effet devoir, pour la plupart, engager des formations afin de maîtriser ces nouvelles techniques de construction. Cette action est coordonnée par La Maison de l'Emploi Sarthe Sud.

L'équipe de maîtrise d'œuvre du projet (architectes, bureaux d'études) a ainsi présenté à la trentaine de



personnes présentes les particularités du projet BEPOS (Bâtiment à Energie Positive), comme le degré de performance énergétique permettant aux logements de produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Ainsi, une attention particulière a été apportée à l'étanchéité à l'air des bâtiments et à l'isolation en général, permettant aux logements de presque s'exonérer de chauffage.

ZOOM

Les projets en cours



Programme Sarthe Habitat :

> au Champ de la Croix à Etival lès le Mans

La construction des 10 logements Sarthe Habitat, devrait s'achever dans le courant du mois de juillet 2013. Les travaux de réseaux ont repris au mois de mai. La finition intérieure se poursuit.

> sur le lotissement de la « Grande Coutardière » à Voivres lès le Mans

Le permis de construire pour les 12 logements locatifs a été obtenu et le choix des entreprises chargées des travaux est en cours.

> « Les Jardins de la Pêcherie » à Fillé sur Sarthe

Les travaux de construction des 9 logements locatifs sociaux de Sarthe Habitat se poursuivent et devraient s'achever à la rentrée de septembre 2013.



Programme La Mancelle d'Habitation rue des Polyanthas à Roëzé sur Sarthe

La première tranche des travaux de voirie et réseaux s'est déroulée en mars 2013. Le démarrage des travaux de construction des 8 logements locatifs par la Mancelle d'Habitation devrait pouvoir débuter en juillet.

Voirie : Une gestion raisonnée des chemins en pierre

Le patrimoine voirie de la Communauté de communes du Val de Sarthe représente environ 250 km de voirie communale et 80 km de chemins ruraux.

On y distingue 2 grands types de revêtement :

- > **les enduits** (gravillonnage), pour environ **85 % des voies**,
- > **l'empierrement**, pour **15 % des voies**, soit environ **55 km**.

Une partie des tâches du service voirie consiste à maintenir en bon état ces voies de circulation. Les petites déformations des voies enduites s'entretiennent avec de l'enrobé à froid et celles des chemins empierrés avec la mise en œuvre de grave naturelle non traitée. En 2012, il a ainsi été mis en place manuellement **500 T de pierre** pour l'entretien des chemins.

Dans les zones les plus dégradées, la question doit se poser sur la pertinence de ce type d'entretien manuel. Ainsi, les élus et le service voirie analysent les causes de dégradation des voies afin de trouver les solutions les mieux adaptées dans un souci d'intérêt général. En effet, la seule mise en œuvre de pierre n'est pas une solution pérenne dans les zones qui se dégradent rapidement.

D'autres opérations d'entretien sont programmées :

- > **dérasement des accotements** afin d'éviter la stagnation d'eau sur le chemin et son écoulement vers les fossés,
- > **curage des fossés**, associé au débouchage des buses,
- > **taille de la végétation** surplombant les chemins.

Rappelons que le débouchage des buses d'entrée de parcelle et la taille de la végétation suivant son implantation sont à la charge du riverain et non de la collectivité.

Cependant, ces travaux d'entretien ont leurs limites, notamment en cas de grosses déformations répétées dans les chemins. En prenant en considération les différentes contraintes des utilisateurs (riverains, exploitants, promeneurs), associées à l'aspect financier, la commission voirie étudie l'opportunité d'un recouvrement partiel du chemin (par exemple les 100 premiers mètres menant à une habitation et laissant le reste du chemin empierré) et statue au cas par cas. À titre indicatif, la mise en œuvre manuelle de pierre sur 100 m de chemin coûte environ 300 € à 500 €, répétée plusieurs fois par an ; un enduit sur 100 m coûte environ 1 500 € pour une durée minimum de 10 ans.

Cette année, l'hiver particulièrement humide, associé à des zones de travaux, a provoqué une dégradation anormale de certains chemins empierrés. Dans ces zones clairement identifiées, l'entretien s'assimile plus à une remise en état. C'est le cas des chemins des Fontenelles à La Suze sur Sarthe ou du Taillis Freteau à Parigné le Pôlin. Ainsi, le service voirie a mis en œuvre une couche d'empierrement sur toute la largeur du chemin, afin de reprendre les déformations. Ces opérations seront associées prochainement à des travaux de **débermage**.



Lexique : Dérasement des accotements (ou débermage) :

opération qui consiste à retirer le surplus de terre en rive de chaussée afin de favoriser l'écoulement des eaux de la route vers les fossés. Cela évite ainsi la stagnation d'eau sur la chaussée.

Remise en état des chemins en pierre à La Suze sur Sarthe – avril 2013



STOP

Trop d'incivilités
aux conteneurs
de tri sélectif

Ils sont trop fréquents, laids, s'éparpillent partout, font perdre du temps et coûtent cher. Il s'agit des dépôts sauvages aux pieds des conteneurs de tri sélectif. Grands cartons, petits papiers, déchets de toute nature, traduisent des gestes d'incivilité passibles d'une amende, pouvant aller jusqu'à 1 500 € ! Même s'il s'agit de déchets recyclables, le prestataire ne les ramassera pas. Actuellement, le nettoyage réalisé par les Communes coûte 45 000 €, intégrés dans la redevance payée par l'ensemble des habitants du territoire !

STOP à ces
dépôts

La solution ?

La règle est simple : **zéro déchet au pied des conteneurs**. Les cartons encombrants sont à amener à la déchetterie. Les conteneurs de tri sélectif sont vidés tous les lundis. S'ils se remplissent trop rapidement, prévenez la Communauté de communes au 02.43.83.51.12 afin que la fréquence de collecte soit plus adaptée.

2013 : à nouveau une baisse de 5 % de la
Redevance d'Enlèvement des Ordures
Ménagères

Le mode incitatif de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) tient en trois points essentiels :

- Collecte des ordures ménagères (OM) en porte à porte en sacs uniquement estampillés Communauté de communes du Val de Sarthe,
- Tri sélectif du verre, des emballages et des papiers en Points d'Apports Volontaires (PAV) dans chaque Commune,
- Gestion attentive de la déchetterie avec un tri des déchets recyclables orienté par les agents du service environnement.

En 2006, une expérience sur le mode incitatif de la collecte des OM était lancée par la Communauté de communes avec le concours de la Commune de la Suze sur Sarthe. Le principe en était simple : il s'agissait de mettre à la disposition des habitants des sacs noirs estampillés, de tailles différentes en fonction de la composition des ménages, le volume accordé était de 30 litres par personne et par semaine.

Ce projet fut présenté et expliqué aux usagers lors de réunions publiques et à l'aide d'informations spécifiques (mailing, communiqués de presse...). Le bilan fin 2007 enregistra des résultats très positifs.

Cette expérimentation a été étendue à l'ensemble des Communes dès février 2008.

Ainsi, fin 2009 le tonnage des OM a chuté de 21%. En 2011, année du renouvellement des marchés de la collecte et des traitements des déchets OM et sélectifs, plusieurs options étaient envisageables :

- Poursuite des sacs estampillés et des PAV.
- Ramassage en porte à porte des OM à l'aide de bacs à puce ou sans, afin de compter soit le nombre de levées du bac soit le poids des OM, de manière à agir directement sur la facture de la redevance.
- Ramassage en porte à porte des OM,

des déchets sélectifs et suppression des PAV sauf ceux réservés au verre.

Toutes ces possibilités, sauf la première, auraient conduit à une augmentation de la REOM de 10 à 15 € par habitant et par an.

Suite à des discussions bien nourries, la Commission Environnement a proposé la poursuite de la collecte des OM avec les sacs estampillés et des PAV. un programme de densification et de remplacement progressif des PAV est parallèlement mis en oeuvre.

Cette option retenue par le Conseil communautaire ainsi que la participation de chaque usager au tri sélectif ont permis de réaliser des économies substantielles :

- **Moins de tonnage en OM** (142 kg par habitant, inférieurs à la moyenne de la Sarthe et de la France), donc diminution des coûts de transport, de traitement (incinération) et des taxes sur les produits polluants (TGAP).

- **Augmentation du tonnage des déchets sélectifs permettant une amélioration des recettes** (vente de produits recyclables). Ces recettes représentent 32 % des recettes totales, tandis que 68 % proviennent de la REOM.

La conséquence, vous la connaissez : **une baisse de la REOM de 5 % en 2012 et à nouveau de 5 % pour 2013.** Bien que l'on dise « jamais deux sans trois », les élus communautaires ne pensent pas pouvoir baisser ainsi la redevance chaque année. Notre souhait est malgré tout de la maintenir à un niveau acceptable pour tous.

Toutefois, afin de maintenir cet objectif, nous avons besoin de votre participation pour continuer à trier ; mais aussi à mieux trier, pour diminuer les refus de tri qui rejoignent directement les OM en incinération.



La recherche d'une **assistante maternelle**, quelles démarches ?

Parents,
Vous attendez l'arrivée d'un enfant et envisagez de le confier à une assistante maternelle ? Voici quelques pistes pour vous aider à répondre à vos questions.

Dans un premier temps, procurez-vous la liste des assistantes maternelles du secteur. Vous pouvez le faire auprès du service Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants de la Communauté de communes, de votre mairie ou du conseil général via son site internet : www.cg72.fr.

Pensez que l'enfant va passer du temps chez la personne choisie :

- > L'assistante maternelle doit vous relayer et vous seconder,
- > Vous et l'assistante maternelle devez avoir un intérêt commun : le bien être de l'enfant,
- > Vous êtes celui ou celle qui connaît le mieux l'enfant.

Le dialogue, la concertation et les diverses rencontres entre vous et l'assistante maternelle seront les atouts majeurs qui permettront d'instaurer des relations de confiance.

Quelques questions à vous poser pour déterminer vos priorités :

> Les aspects pratiques :

- L'assistante maternelle peut-elle s'adapter à vos horaires ?
- Quel éloignement de votre domicile ?
- Sera-t-elle en mesure d'accueillir votre enfant lorsqu'il sera scolarisé ?
- Vos congés sont-ils compatibles ?
- Quel sera le coût horaire de l'accueil ?

> Votre relation avec l'assistante maternelle :

- Comment conçoit-elle son métier ?
- Est-elle sensible aux étapes de développement de l'enfant ?
- Participe-t-elle à des activités, des sorties ou animations d'éveil ?
- Dans quelles mesures respecte-t-elle les vœux éducatifs des parents ?
- Quels moments sont octroyés aux échanges et transmissions ?
- En cas de sollicitation et/ou de désaccord, comment et où en discute-t-on ?
- Comment gère-t-elle la télévision, les courses, les



rendez-vous personnels... en résumé, la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle ?

- > **L'environnement :** maison, appartement, jardin ? La sécurité et l'hygiène sont des éléments importants à vérifier. L'assistante maternelle doit vous faire visiter les pièces où votre enfant sera accueilli. Vous pouvez également regarder quel espace lui est réservé et si les jouets sont adaptés à son âge.
- Y a-t-il des animaux ?

Devenir parent employeur d'une assistante maternelle : des droits, des devoirs et des obligations pour chacun.

Vous devez vous assurer que la personne que vous allez rencontrer est agréée par les services du Conseil général.

> Au moment de l'embauche, vous devez :

- effectuer une demande de Complément du Libre Choix du Mode de Garde auprès de la CAF ou MSA. En effet, cette prestation vous aidera à régler le salaire de votre assistante maternelle et va vous permettre d'être authentifié comme employeur via Pajemploi (organisme Urssaf).
- établir un contrat de travail écrit pour chaque enfant accueilli. Il doit être signé dès le début de l'adaptation. Par ailleurs, un contrat d'accueil est fortement conseillé pour échanger sur la vie de l'enfant et vos souhaits éducatifs.

> Tous les mois, pensez à :

- **Rémunérer l'assistante maternelle**
- **Faire la déclaration du salaire à PAJEMPLOI**
- **Etablir et conserver un état de présence mensuel**

Où vous renseigner ?

Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants du Val de Sarthe
Tel : 02.43.83.52.41
e-mail : ram@cc-valdesarthe.fr
www.val-de-sarthe.fr

À NOTER

Réunion d'information collective destinée aux parents sur le thème : « Le Contrat de travail » : **le jeudi 5 septembre 2013 à 20h**, salle de réunion de la Communauté de communes.
Sur inscription au 02.43.83.52.41.



Cet été, faites le plein d'activités pour vos enfants !

Les enfants et les jeunes du Val de Sarthe ne vont pas s'ennuyer cet été ! Le service Enfance Jeunesse de la Communauté de communes propose un été bien rythmé. Au programme : sports, découverte et partage...

Pour les 11 - 17 ans :

L'Opération Ticket Sport & Culture (OTSC)

Cette opération propose des activités sportives, de loisirs créatif, ou culturelles, en juillet et aussi aux vacances d'hiver, de printemps et de Toussaint. Les activités se déroulent sur l'après-midi. Un transport est proposé pour permettre aux jeunes d'accéder aux activités facilement.

Tarifs : selon le quotient familial, de 1 € à 6 € l'activité.

Les séjours vacances

Ces séjours d'une semaine permettent aux jeunes de partir camper du lundi au vendredi, en août. Du sport, des sorties culturelles, de la détente sont proposés tout au long du mois d'août.

Tarifs : selon de quotient familial de 90,00 € à 157,50 € la semaine.

Au programme d'août 2013 :

Pont Caffino - Maisdon sur Sèvre (44)		Azay-le-Rideau (37)	
<p>Du lundi 05 au vendredi 09</p> <p>Dominante : canoë Kayak et bivouac</p> 	<p>Du lundi 12 au vendredi 16</p> <p>Dominante : multisports (escalade, canoë-kayak, parcours tir à l'arc,...) ou pêche (avec intervenant et libre)</p> 	<p>Du lundi 19 au vendredi 23</p> <p>Dominante : équitation</p> 	<p>Du lundi 26 au vendredi 30</p> <p>Dominante : découverte en Touraine (la forteresse du faucon noir, parc aventure, piscine, visite château...)</p> 

... et pour les plus jeunes découvrez l'accueil de loisirs

Pour les 3 - 11 ans :

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Communautaire 2013

Du **lundi 19 août au vendredi 30 août**, toutes sortes d'activités sportives et ludiques sont proposées à vos enfants sur 4 sites différents.

Les sites d'accueil :

- Louplande, **3 à 11 ans** à l'école Mozart
- Roëzé sur Sarthe, **3 à 11 ans** à l'espace de Loisirs
- Parigné le Pôlin, **3 à 11 ans** au Clos Renard
- Spay, **6 à 11 ans** au Domaine du Houssay
(avec la possibilité pour les - de 6 ans d'accéder à l'ALSH de Parigné le Pôlin)

Horaires : 8h - 9h accueil échelonnés /
17h30 -18h départs échelonnés.

Les inscriptions se font à la semaine.

Les tarifs : selon le quotient familial, de **21,00 € à 84,00 € la semaine**

Les mini-camps 2013

Des mini-camps sont proposés, pour les enfants âgés de **7 à 11 ans**, l'occasion pour eux de partir camper du lundi au vendredi :

- > à **Tennie (72)** : multi-activités sportives **du 19 au 23** et **du 26 au 30 août**
- > à **Conlie (72)** : Grands Jeux **du 19 au 23** et **du 26 au 30 août**



ZOOM

Le Festi'Val de Sarthe #5

La Coordination enfance renouvelle le Festi'Val de Sarthe **le 18 juillet 2013**, sur la plaine de l'île Moulin-Sart à Fillé sur Sarthe.

Cette manifestation regroupe les enfants des accueils de loisirs du territoire : Étival lès le Mans, Voivres lès le Mans, Louplande, Chemiré le Gaudin, La Suze sur Sarthe, Roëzé sur Sarthe, Parigné le Pôlin, le Kétanou à Louplande, Spay, et l'Opération Ticket Sport & Culture.

Lors de cette journée, un spectacle est programmé pour les plus de 6 ans, *Roue Libre* de la Compagnie 3 x Rien, pour les moins de 6 ans, *La polka des ours* de la Compagnie Points de Suspension et un concert avec Philippe Miko clôturera la journée.

Entre-temps, enfants et animateurs prendront une photo de groupe et partageront un grand jeu ensemble.



Pour toute information complémentaire :

tél : 02.43.83.51.12

e-mail : animationjeunesse@cc-valdesarthe.fr

www.val-de-sarthe.fr

L'École de Musique **pour** **apprendre à jouer ensemble**

Etre élève à l'école de musique du Val de Sarthe, ce n'est pas seulement jouer d'un instrument en cours individuel. C'est aussi bénéficier de la dynamique d'une école qui propose tout un programme de représentations : entre avril et juin, plus de 20 concerts ont été organisés dans les Communes.



Parmi les dates marquantes de l'année scolaire 2012-2013 :

Le concert « Covers #1 »

Ce concert s'est tenu le 12 avril dernier à la Suze sur Sarthe. La représentation résulte de la mise en place récente d'un cursus de musiques actuelles complet avec cours d'instruments, cours de formation musicale adaptée et répétitions en groupe encadrées par des enseignants. Une douzaine de groupes se sont produits sur des reprises d'esthétiques différentes, de Rihanna à Green Day en passant par Monophonics... « Covers #1 » a également permis de découvrir les premiers résultats des stages de Musique Assistée par Ordinateur avec la production de deux créations inédites. Un public au rendez-vous : plus de 300 personnes présentes.

Le Soldat Rose

Chaque année, l'école de musique organise un projet d'envergure rassemblant plusieurs formes instrumentales. Cette année, l'école a revisité le conte musical du Soldat rose à Roëzé sur Sarthe, les 8 et 9 juin derniers, avec plus de 150 élèves sur scène. Deux représentations ont eu lieu pour accueillir les 600 parents et amis. Ce projet fédérateur a permis à 75 élèves des écoles primaires de Louplande et Roëzé sur Sarthe et à 75 musiciens de l'école de musique de vivre une expérience de concert exceptionnelle.

Pique-nique « Musiques Actuelles »

Nous vous invitons à nous rejoindre pour la troisième édition des pique-niques « Musiques Actuelles » à la maison de la randonnée de Saint Jean du Bois, le dimanche 30 juin à partir de 12h. Cette journée festive permet aux élèves qui ont travaillé en groupe dans l'année de se produire librement une dernière fois avant les congés d'été.



Ouverture d'une classe de **MAO (Musique Assistée par Ordinateur)** à la rentrée scolaire

Après deux années de stages en MAO, l'école de musique ouvre une classe spécifique de création musicale assistée par ordinateur. Dirigés par l'enseignant Thibault Muller, ces cours individuels permettront aux élèves d'exprimer tout leur potentiel créatif et également de s'intégrer dans différentes formations en groupe pour participer aux concerts. Les inscriptions sont possibles dès le mois de juin.

À noter ! la date de rentrée de l'école de musique : **le 9 septembre 2013**

Les préinscriptions à l'école de musique débutent chaque année au mois de juin afin de préparer au mieux la rentrée scolaire. **Des places restent disponibles et sont consultables sur le site internet de la Communauté de communes du Val de Sarthe : www.val-de-sarthe.fr.**



INFO

La 5^{ème} saison de l'île MoulinSart promet encore de belles surprises

Du nouveau sur les pratiques artistiques en Val de Sarthe



Le précédent journal communautaire faisait état d'un projet d'établissement artistique et de la conduite d'une étude sur les pratiques artistiques en Val de Sarthe. Les conclusions de cette étude ont été rendues en février dernier. Elles aboutissent à la création d'un établissement artistique proposant à terme un enseignement hebdomadaire de la musique et de la danse à plus de 650 élèves. Le théâtre et les arts plastiques continueront à être enseignés par les associations, particulièrement dynamiques sur le territoire. Ces dernières auront pour autant leur place au sein du futur établissement puisque des salles pourront être mutualisées et ainsi les projets communs entre les différentes formes artistiques seront favorisés. Véritable « lieu ressources », l'établissement disposera d'un accueil convivial et d'un centre de ressources rassemblant parthèque, pièces de théâtre... D'ici là, quelques étapes administratives à franchir. La construction d'environ 1 200 m² devrait prendre place dans le prolongement de l'actuel espace communautaire. Ce projet devrait voir le jour d'ici à l'horizon 2016.

L'île MoulinSart a accédé, en 5 ans, au rang des sites gratuits les plus visités du Département de la Sarthe. Cette 5^{ème} saison verra la reconduction des activités déjà en place ainsi que des nouveautés, ceci pour le plaisir de tous.

Au Moulin Cyprien, de la graine au pain mais pas que...

Un jardin de céréales, mis en place durant l'hiver, permet désormais au public de compléter la visite. Il présente les différents types de céréales utilisés au moulin. Ce dernier inaugure, également, le passage au bio de sa production de céréales (froment, blé noir, seigle, épeautre...). Cette année, les très appréciées cuissons au four à bois ont lieu tous les dimanches après-midis jusqu'en septembre, autant d'occasions de goûter pains, fouées et bourdons. A noter également que le moulin sera équipé dans le courant de l'été d'une scénographie interactive permettant aux visiteurs de (re) découvrir de façon ludique le patrimoine meunier.

La 2^{ème} édition des Dimanches d'été sur l'île MoulinSart

Le succès des *Dimanches d'été* en 2012 a conduit la Communauté de communes à renouveler l'opération en proposant une nouvelle programmation de spectacles vivants : musique, théâtre, cirque et spectacles jeune public. Pour inaugurer et clôturer cette programmation estivale, l'île MoulinSart offre deux soirées « by night » en compagnie de troupes de cracheurs de feu. Programme complet sur www.ile-moulinsart.com.

Et toujours plus d'animations jusqu'à l'automne...

Pour les amateurs de musique, le Cabaret Estival, restaurant de l'île MoulinSart, organise des soirées *le Mans Cité Chanson* les **5 juillet** et **27 septembre** ainsi que deux dîners-chanson les **23 août** et **18 octobre**.

Les gourmands ne sont pas en reste. Le **21 juillet**, l'île MoulinSart fêtera la Saint Victor, patron des meuniers, lors d'un traditionnel pique-nique accompagné de cuissons au four. Une soirée flammenkueche est par ailleurs prévue le **31 août**.

Pour les curieux en quête de nouvelles activités, le programme est riche. Le **5 juillet**, un atelier sur l'usage des bois locaux est mis en place par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe. Le **22 septembre**, un après-midi activités sportives de pleine nature est proposé : escalade sur mur, escal'arbres, parcours d'orientation, géocaching, disc golf...

Les incontournables sont de retour... Le Moulin Cyprien ouvre ses portes les **14 et 15 septembre** pour les journées européennes du patrimoine. Le **20 octobre**, la 2^{ème} édition du marché gourmand et artisanal regroupe des exposants, producteurs ainsi que des animations musicales, créatives et autour du goût pour toute la famille.

Toujours plus d'informations sur

www.ile-moulinsart.com

Retrouvez-nous aussi sur Facebook et Twitter





Un artiste à la rencontre des établissements scolaires et des accueils de loisirs

Initié par la Communauté de communes, le projet de résidence « hors les murs » mené conjointement avec l'Education nationale avait pour objectif **d'aller à la rencontre des établissements scolaires du territoire et des accueils de loisirs**. Il proposait aux enfants des ateliers permettant une approche de l'art contemporain et plus particulièrement une familiarisation avec le travail d'un artiste : **Willy Bihoreau**, originaire de la Sarthe. Depuis mars dernier, ce dernier est intervenu au sein des écoles de Roëzé sur Sarthe, Fercé sur Sarthe, Etival lès le Mans, Saint Jean du Bois, du collège de La Suze sur Sarthe ainsi qu'auprès des jeunes de l'Opération Ticket Sport & Culture.

Par le biais d'ateliers, la résidence « hors les murs » a permis des échanges entre l'artiste, des enfants, des jeunes, des enseignants et des animateurs autour d'un projet de pratique artistique. Sous la forme de deux interventions, l'objectif consistait à sensibiliser les enfants et les jeunes au travail de l'artiste et de réaliser des œuvres à ses côtés, en portant un regard esthétique, plastique sur l'avenir, leur environnement, leur quotidien.

Une **exposition des travaux réalisés par les enfants, ainsi que des œuvres de l'artiste**, est proposée au public à l'espace communautaire de la Suze sur Sarthe, **jusqu'au 12 juillet 2013**.



Expo d'été au Centre d'art

En résidence artistique depuis le 13 mai, la photographe Dorothy Shoes propose à partir du 29 juin une exposition au Centre d'art.

Née en 1979, Dorothy Shoes est une jeune photographe française. Également comédienne, elle a débuté la photo de manière autodidacte en 2005. L'horizon pour seule ligne de conduite, Dorothy Shoes vient du théâtre et de la mise en scène. Conteuse d'histoires, c'est aujourd'hui à ses images qu'elle donne la parole. On y rencontre l'Humain dans tous ses états, l'imaginaire à ses trousses. Chacun est mis au même rang : celui d'idéaliste contrarié. Passerelles entre réalisme et surréalisme, les photographies de Dorothy Shoes sont articulées comme de petites fables atemporelles. Une belle exposition à découvrir **jusqu'au 25 août**.

ZOOM

2^{ème} édition pour **l'accueil d'étudiants de l'école des Beaux-arts de Tours, Angers et Le Mans**

Le partenariat avec l'école des Beaux-arts de Tours, Angers et Le Mans permet à de jeunes étudiants d'être accueillis en résidence et de trouver au sein du Centre d'art de l'île MoulinSart un lieu d'expression et de création. 2013 sera de nouveau l'occasion de soutenir 3 étudiants dans leur recherche artistique en leur proposant de créer des œuvres in-situ du 1^{er} au 28 juillet. Une exposition présentée du 1^{er} septembre au 31 octobre 2013 succédera à cette période de travail où l'environnement paysager sera mis au service des installations.



Commune à la Une Fercé sur Sarthe

**Rencontre avec Dominique Dhumeaux,
Maire de Fercé sur Sarthe**

Pouvez-vous nous parler de la Maison pour Tous, projet phare de votre équipe municipale ?

La Maison pour Tous fait partie des principaux projets de l'équipe municipale. Il s'agit de créer un lieu de vie convivial et intergénérationnel, mis à disposition des associations, des jeunes et des aînés de la Commune. Nous avons ainsi imaginé plusieurs espaces reliés par une passerelle : le local jeunes dans un bâtiment rénové attenant à la mairie, le second espace en construction neuve pour la vie associative et les activités des seniors. Le but est de favoriser les échanges entre les générations : un poste informatique sera installé dans le local jeunes, tandis qu'une cuisine pédagogique sera disponible dans le second bâtiment, pour que chacun puisse partager du temps et des connaissances avec autrui.

Nous avons également intégré dans ce projet l'installation d'une chaudière à granulés de bois, pour chauffer par l'intermédiaire d'un réseau de chaleur à la fois le nouveau bâtiment, la mairie et un logement communal, ainsi que l'auberge et le commerce à proximité.

Où en sont vos démarches ?

L'architecte a été désigné en avril 2013 et travaille en concertation avec les associations, les aînés ruraux et les jeunes. Nous prévoyons le début des travaux pour la rentrée 2013, avec une livraison en 2014.

Quel investissement ce projet représente-t-il ?

Nous prévoyons un montant de 280 000 € pour la réalisation de la Maison pour Tous. Ce projet a pu voir le jour grâce aux subventions publiques qui représentent 75 % du budget. La Communauté de communes apporte une aide au titre du fonds de concours pour 33 750 €.

L'aménagement d'un éco-quartier est un autre projet important de votre Commune, pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous sommes en train de concourir pour obtenir le label « éco-quartier » : ce projet serait ainsi le premier labellisé en Sarthe. Un éco-quartier est une opération d'aménagement durable exemplaire, il contribue à améliorer la qualité de vie, tout en l'adaptant aux enjeux environnementaux

de demain. Nous souhaitons développer un quartier parfaitement intégré dans le cœur de la Commune, prenant en compte des objectifs forts en termes d'économie d'énergie et de gestion des ressources, mais sans présenter trop de contraintes pour les futurs habitants. Après étude et avec l'appui du CAUE* de la Sarthe, nous avons constitué une équipe de paysagistes, géomètres, architectes, thermiciens, pour travailler sur ce projet en concertation avec la population.

Quels sont les aménagements et les actions prévus ?

L'éco-quartier s'étale sur 2 hectares au milieu de la Commune, il est organisé autour de trois placettes, lieux de rencontre.

Les espaces publics seront aménagés avec des jeux pour les enfants. Les eaux de pluie seront récupérées par des noues (petits fossés) sur chaque parcelle ou sur les espaces publics servant également de bassins de rétention. L'éclairage public prévu limitera la pollution lumineuse, dans le prolongement de l'action sur la Commune. La gestion des déchets ménagers se fera au niveau de trois points de collecte. Un point compostage collectif sera mis en place par la Communauté de communes du Val de Sarthe. Les circulations douces (piétons, vélos) seront favorisées et la vitesse limitée à 7 km/h dans le quartier. Trois puits restaurés par les jeunes du village pourront être utilisés par les habitants. Les végétaux sur l'espace public (arbres fruitiers et haies locales) seront plantés par des bénévoles.

Quand pourra-t-on réserver une parcelle ?

La commercialisation des lots est prévue pour septembre 2013. 25 parcelles arborées et clôturées seront accessibles pour un coût moyen de 30 000 €. L'acquéreur pourra faire appel gratuitement aux conseils d'un architecte et d'un thermicien pour la conception de son habitat. Des parcelles sont également réservées par Sarthe Habitat en vue de construire des logements locatifs.

Fercéens, Fercéennes
643 habitants

*situé à 5,5 km de
la Suze sur Sarthe*

*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Philippe Girardot

Ont participé à ce numéro :

Florence Lefeuvre, Delphine Ollivier, Sylvestre Baptista, Fabienne Martineau, Elisabeth Penha, Sylvie Kuhn-Bidaut, Carine Picouleau, Anne-Marie Cormier, Nicolas Deschenet, Christelle Martin, Régis André, Émilie Brauit, Anne-Pauline Girard, Edith Lemière.

CONCEPTION ET MISE EN PAGE :

Edith Lemière

PHOTOS : Communauté de communes du Val de Sarthe, Jean Philippe Berlose, Willy Bihoreau, Dorothy Shoes, Thibault Renard-Fotolia.com, Aizair

IMPRESSION : Numeriscann 24

TIRAGE : 8 600 exemplaires.



Boïdot
Robin
architectes
© Aizair



FILLÉ / SARTHE


île Moulin Sart
UN PETIT COIN DE PARADIS !



L'île en été ✨

Cirque - Théâtre - Musique - Jeune Public

Soirées des 28 juin et 7 septembre 2013
Dimanches de Juillet et d'Août

